

DÉLIBÉRATION N° 23/2

Séance du 14 mars 2023

Rapport d'activité de l'année 2022

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Vu le rapport d'activité de l'année 2022,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le rapport d'activité de l'année 2022.

Fait à Paris,
Le 14 mars 2023

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart